

Le 21 décembre 2011

COMMUNIQUE

Grève des agents de sûreté aéroportuaire : l'action continue ...

Les agents des sociétés assurant la sûreté aéroportuaire sont aujourd'hui depuis 6 jours dans l'action pour exiger une augmentation substantielle de leurs rémunérations.

Hier mardi 20 décembre, une réunion entre le médiateur nommé par le gouvernement, les employeurs et les organisations syndicales s'est soldée par un échec.

Le médiateur a découvert la plate forme revendicative, entre autres l'augmentation des salaires de 204€ bruts, ce qu'ont obtenu les salariés de la société ICTS sur l'aéroport de Marseille après une reprise de marché, que les employeurs refusent de négocier.

Aujourd'hui 21 décembre, une nouvelle réunion devait se tenir avec un représentant de la direction d'Aéroport De Paris ... qui n'est pas venu, ainsi que le président du syndicat des entreprises de sûreté aérienne aéroportuaire, M. Thouverez, qui a également brillé par son absence.

Comme trop souvent dans les négociations annuelles obligatoires avec les syndicats, les employeurs des boites d'assistance aéroportuaires renvoient la responsabilité de leurs politiques sociales dégradées aux entreprises donneuses d'ordre ... pour qui les salariés de ces entreprises n'existent ... que lorsqu'ils font grève.

Le gouvernement hausse le ton et utilise à nouveau la démagogie et misérable vieille ficelle des « passagers pris en otage » pour menacer de remplacer les grévistes par des policiers (Police de l'Air et des Frontières) et des gendarmes (Gendarmerie du Transport Aérien).

Certains représentants syndicaux policiers ont d'ailleurs protesté contre l'utilisation éventuelle de policiers en tant que briseurs de grève.

De même, le gouvernement entend légiférer dès janvier 2012 sur une limitation du droit de grève, en évoquant le circulaire de la Direction Générale du Travail applicable aux salariés des transports terrestres réguliers de voyageurs depuis 2007.

SUD Aérien mettra tout en oeuvre pour s'opposer frontalement à cette nouvelle attaque contre les salariés et le droit de grève !

Ce matin, d'autres agents de sûreté sont entrés dans l'action sur l'aéroport d'Orly ... l'action continue !

Pour tout contact :

J.C. Govindama, délégué syndical central SUD Aérien ICTS - 06 62 26 24 13

P. Contesenne, bureau national interprofessionnel SUD Aérien - 06 88 15 92 08